

PRISE EN CHARGE DES ÉROSIONS ET USURES PAR RESTAURATIONS DIRECTES EN COMPOSITE

Format : présentiel.

Dates : Session 2024 : 19-20 janvier 2024

Session 2025 : 20-21 juin 2025

Durée : 2 jours (14 heures)

Lieu : Hôtel Napoléon - 40, avenue de Friedland
75008 Paris

Public : omnipraticiens.

Nombre de participants : limité à 24.

OBJECTIFS DE L'ACTION DPC

Détecter les signes d'usures pathologiques, prescrire des thérapeutiques préventives et de restauration *a minima*. Le participant maîtrisera: le dépistage, les thérapeutiques initiales de prévention, les choix thérapeutiques et leur mise en place, les thérapeutiques adhésives directes, semi-directes, indirectes, leurs temps par temps cliniques et le choix des matériaux.

CONCEPTEURS

Cédrik Bernard et Bertrand Tervil

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cédrik Bernard avec le support humain et logistique de l'Académie de dentisterie adhésive d'Île-de-France (ADDA-IDF).

PROGRAMME

- Rappels théoriques sur les mécanismes, le diagnostic et les moyens de prévention ;
- Prise en charge d'un patient fictif souffrant d'usures à différents stades ;
- Réhabilitation par technique directe d'un secteur postérieur sur modèle ;
- Réhabilitation postérieure semi-directe par technique de composite pressé ;

- Technique de préparations minimalement invasives à partir d'un mock up ;
- Thérapeutiques dans les secteurs antérieurs :
 - Restaurations directes des incisives mandibulaires ;
 - Restaurations des faces palatines maxillaires par onlays collés ;
- Analyse et discussion autour de cas cliniques fournis par les participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations PowerPoint, démonstrations pratiques, documents PDF téléchargeables. Suivi via la plateforme SOP-campus. 50 % du temps consacré aux mises en application sous forme de TP encadrés (modèles, matériels et matériaux fournis).

ÉVALUATIONS

Quiz d'évaluation sur la plateforme SOP campus.

LES + DE LA FORMATION



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouver toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr

* Tarif de la formation : 1 800 €.

Prise en charge DPC maximale : 1 540 €.

